

EB7.R11 Organisation régionale pour l'Asie du Sud-Est

Le Conseil Exécutif

PREND ACTE avec satisfaction des travaux accomplis par l'Organisation régionale pour l'Asie du Sud-Est, tels qu'ils apparaissent dans le rapport de la troisième session du Comité régional qui s'est tenue à Kandy, Ceylan, du 22 au 26 septembre 1950.⁶

(Adoptée à la troisième séance, 24 janvier 1951)